

Nantes, le 22 juillet 2019

## La Région prolonge la période des inscriptions en ligne aux transports scolaires

En charge des transports scolaires depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région des Pays de la Loire gère également les inscriptions pour les cinq départements, et porte une attention particulière à la qualité du service proposée aux familles.

Pour l'année 2019/2020, la Région a mis en place un système d'inscriptions en ligne sur [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr), pour harmoniser et simplifier les modalités d'inscription et de gestion.

Afin d'accompagner au mieux les familles dans cette nouvelle procédure d'inscription dématérialisée, la Région a renforcé les équipes du service de transport régional sur chacun des cinq départements.

Néanmoins, des dysfonctionnements techniques liés à la mise en place d'un système unifié ont provoqué ces derniers jours des interruptions temporaires du service en ligne. **La Région, consciente des désagréments générés, met tout en œuvre pour résoudre ces dysfonctionnements et a décidé de prolonger la période d'ouverture des inscriptions aux transports scolaires, afin de permettre à l'ensemble des familles qui le souhaitent de finaliser leurs dossiers d'inscription, sans majoration.**

### Rappel des modalités d'inscriptions en ligne:

- Depuis la page d'accueil [www.aleop.paysdelaloire.fr](http://www.aleop.paysdelaloire.fr) : cliquer sur « Inscription 2019 – 2020 » puis sur « s'inscrire en ligne », pour créer votre compte et renseigner votre dossier.  
La carte de transport sera directement adressée au domicile des familles.  
ou
- Depuis la rubrique « Se déplacer en car », choisir votre département et aller dans la rubrique « Transports scolaires > Tarifs & abonnements > Inscriptions », pour créer votre compte et votre dossier.  
La carte de transport sera directement adressée au domicile des familles.  
NB : une photo d'identité numérisée est nécessaire pour la création du dossier
- Règlement : il peut être effectué en ligne par carte bancaire ou par prélèvement automatique.

### CONTACT PRESSE

Sophie Ferger : [sophie.ferger@paysdelaloire.fr](mailto:sophie.ferger@paysdelaloire.fr) - 02 28 20 65 30 - 07 72 21 16 97